

Novembre-Décembre 2012

1<sup>er</sup> degré

Enseignants

## Le régime additionnel de retraite en péril

Ce régime, instauré par la loi Censi de 2005 et financé à parts égales par l'État employeur et les maîtres, a pour objectif d'assurer la parité entre les maîtres de l'enseignement privé et ceux de l'enseignement public. **Son avenir est menacé, faute de financement suffisant.**

### Le SPELC refuse :

- ◆ la remise en cause par l'État des pensions additionnelles servies ;
- ◆ l'accroissement de l'écart entre les pensions des maîtres du privé et celles des fonctionnaires, en défaveur des premiers.

### Le SPELC exige :

- ◆ le respect des engagements de l'État ;
- ◆ la pérennité du Régime additionnel de retraite des maîtres des établissements privés sous contrat **sans pénaliser injustement ni les retraités ni les maîtres en activité.**

Accord de substitution à la Convention collective des PSAEE :  
**nombreuses incertitudes sur l'issue des négociations !**

Le SPELC a tenu toute sa place lors des multiples réunions  
au Ministère du Travail et à la FNOGEC.

Dans l'intérêt des personnels, il reformule sa demande  
de prorogation de survie de la convention actuelle.

Salariés  
des établissements

**Élections TPE**  
(Très Petites Entreprises)

du 28 novembre au 12 décembre 2012,  
**Votez et faites voter pour le SPELC !**

